



# COMMISSION DES ARBITRES

Se réunit les lundis, mardis et vendredis à partir de 17 h 30

Ligne directe : 04.92.15.80.33

## MODALITES DE RECOURS

**1.** Les décisions non disciplinaires du District de la Côte d'Azur peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée.

- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception).

- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

**2.** L'appel est adressé à la Commission Générale d'Appel par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de la messagerie ouverte auprès de la Ligue de la Méditerranée.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

**3.** La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

**4.** Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure.

\*\*\*\*

Procès-verbal N°27

Réunion de bureau du vendredi 20 mai 2022

---

Président : M. Gilles ERMANI

---

Présents : - MM. L. CAPPATTI - C. CASTROFLORIO - J. GRAGLIA - A. MARISALTI - A. MARY  
- J. NUCERA - Y. SIAD - J. THAON

---

Excusés : MME B. GIURAN - M. S. CHILOTTI

---

### Début de la séance : 19h30

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du bureau.

Le Président passe ensuite à l'ordre du jour après avoir approuvé le PV N°26 du 13 mai dernier.

### **1 – CORRESPONDANCE**

Toutes les correspondances ont été traitées avant la réunion.

### **2 – DEPARTEMENT TECHNIQUE**

La CDA a reçu Loïc Chabane, arbitre de Ligue, concernant une rencontre de Futsal pour laquelle il a officié le 10 mai dernier.  
Décision prise par PV distinct.

La soirée de la promotion "GRAGLIA Joffré", ancien jeune arbitre de la Fédération (JAF), s'est excellemment déroulée le mercredi 18 mai en présence du Président du District, de son Vice-Président Délégué, du président de la CDA, et du représentant de l'UNAF Franco DORI.

La CDA se réjouit de l'arrivée de Mathieu VERNICE, au plus haut niveau de l'arbitrage national. En effet, après 16 années d'arbitrage, et des débuts prometteurs au sein de notre District, Mathieu arbitrera l'année prochaine en qualité d'arbitre du centre en LIGUE 1.

La CDA félicite également Louis LUNGERI pour son ascension en catégorie F3 et qui rejoindra un autre azuréen Ahmed TALEB pour arbitrer en National.

La CDA félicite, également, Fadil DARRAZ, pour sa montée en catégorie D1 Futsal, au plus haut niveau de l'arbitrage Français en football diversifié.

La réunion annuelle des arbitres se déroulera le lundi 4 juillet 2022 à l'UFR STAPS Amphi n°2 à partir 18H30 après trois années d'arrêt dû aux mesures sanitaires et l'arrivée de la Covid.

Les tests théoriques des arbitres classés D1 et D2 seront organisés au sein du district de la Côte d'Azur le lundi 23 mai 2022 à 19H00 avec une séance de rattrapage prévue le lundi 30 mai 2022.

La réunion des classements des arbitres se tiendra le jeudi 2 juin au district de la Côte d'Azur.

La 4<sup>ème</sup> réunion plénière de la CDA est fixée au lundi 20 juin au sein du district de la Côte d'Azur.

La CDA désignera 1 arbitre pour le tournoi de foot à 5 qui se déroulera à la Maison d'Arrêt de Nice du 30 mai au 5 juin 2022.

La CDA donne son aval pour désigner des arbitres lors du tournoi U10 « Jouer pour mieux vivre ensemble » qui se déroulera le samedi 4 juin 2022.

### **3 – DEPARTEMENT CONTROLES**

1 observation pour un passage d'écusson a eu lieu le dimanche 8 mai 2022.

7 tutorats de nouveaux stagiaires ont également eu lieu le samedi 7 mai 2022.

9 observations dans la catégorie seniors ont eu lieu le dimanche 15 mai 2022.

5 tutorats de nouveaux stagiaires ont également eu lieu les samedi 14 et dimanche 15 mai 2022.

### **4 - DEPARTEMENT DESIGNATIONS**

Le département désignations a connu quelques difficultés pour assurer les désignations du week-end du 21 et 22 mai 2022.

**Fin de séance : 22h20**

Le Président de la CDA :  
M. Gilles ERMANI

Le Secrétaire :  
M. Laurent CAPPATTI